



Les Nouvelles du CHSCT 44

Numéro #16

Mars 2015

UN CHSCT RENOUVELE, LA CGT RENFORCEE

Le 18 mars 2015 s'est déroulée la première séance plénière du CHSCT 44 depuis les élections du 4 décembre 2014 qui ont vu la CGT conforter sa place de première organisation syndicale au sein de cette instance avec trois sièges de titulaires. Vous trouverez en fin de compte-rendu la composition complète de notre délégation.

Forte de sa première place, la CGT présentait un candidat à l'élection du secrétaire du CHSCT, Christophe Bedu, réélu à l'unanimité.

NOTE D'ORIENTATIONS MINISTERIELLES ET BUDGET 2015

Le président du CHSCT a présenté les priorités d'action fixées par la note d'orientations ministérielles pour l'année 2015 : analyse des accidents de travail, correction des défauts de conformité réglementaires (électricité et incendie), prévention des risques psychosociaux (on en reparlera plus loin) et du risque amiante.

Le montant des crédits 2015 alloués au CHSCT 44 s'élève à 428 963€, soit une dotation moyenne par agent de 129,77€. Différentes actions ont déjà été validées, parmi lesquelles un cofinancement à hauteur de 35 000 € pour les accès de Cambronne, des aménagements acoustiques au centre des finances publiques de Pontchateau, l'amélioration de l'éclairage des escaliers à l'INSEE ou encore le remplacement de fenêtres sur le site des Douanes de Mellinet.

AVIS SUR LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION DE LA DSFIPE (ex TGE)

La Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Étranger, nouveau nom de la TGE, a présenté son programme annuel de prévention des risques professionnels.

La CGT a reconnu qu'un très gros travail avait été effectué dans les délais prévus dans le cadre de la démarche de prévention. Toutefois, nous avons regretté l'absence de bilan des mesures de prévention en matière de RPS de l'exercice précédent, les mêmes mesures de prévention étant reconduites d'année en année sans que leur efficacité ait été démontrée.

LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE (MAP) EN MARCHÉ

Différents types de restructuration de différents niveaux concernant plusieurs directions étaient inscrits à l'ordre du jour de ce CHSCT.

La DSFIPE a présenté une fiche d'impact relative au « plan de modernisation du réseau des trésoreries auprès des ambassades de France (TAF) ». Pour bien comprendre de quoi il retourne, il suffit de remplacer les mots « plan de modernisation » par le mot « fermeture ». En effet, ce ne sont pas moins de 9 TAF qui seront fermées d'ici 2017 (4 au 31 août 2015 (!) et 5 en 2017) sur un total de 16 TAF !

Les répercussions pour les personnels et les services sont importantes : mission écourtée et retour en métropole pour les titulaires, licenciement pour les agents de droits locaux (personnel recruté localement), transfert sur Nantes des tâches impactant les services Comptabilité Régie, Dépenses Déconcentrées et Pensions Cristallisées.

La DSFIPE envisage fin 2016 un transfert du service des pensions cristallisées (actuellement à Saint-Herblain), dans les locaux du SRE à Nantes. Ce transfert sera-t-il seulement physique ?



La DSFIPE a exposé l'accompagnement qu'elle mettait en place pour les personnels. Sur les transferts d'emplois et de missions, la fiche d'impact de la DSFIPE est beaucoup moins précise. Cette dernière s'est engagée à apporter des précisions sur ce point pour le CHSCT du 2 juin. Pour une mise en œuvre au 1er septembre 2015, il n'y a plus une minute à perdre !

La DRFIP était venue présenter les grandes lignes de son projet de réorganisation des structures et des implantations immobilières de Nantes. Date de mise en œuvre prévisionnelle : à partir du 1er janvier 2016.

Problème, le CHSCT est censé donner un avis sur le projet le plus en amont possible, or à ce jour la DRFIP n'a toujours pas fixé la date de cette consultation. Ce qui laisse planer un gros doute sur sa capacité à mettre en œuvre une restructuration d'une telle ampleur (des centaines d'agents concernés) et d'une telle complexité (plusieurs directions concernées directement ou indirectement, DRFIP, DIRCOFI, DSFIPE, voire même SRE) dans un laps de temps aussi court.

Le volet immobilier est lui aussi titanesque : construction d'un immeuble neuf destiné à recevoir le futur SIP Sud Loire à Rezé, travaux dans les locaux de l'actuelle trésorerie de Rezé qui accueillera la trésorerie Nantes amendes. A Cambronne, travaux de consolidation de la structure du bâtiment, de réfection des sols, de mise à niveau électrique à Graslin, travaux de traitement de l'amiante au bâtiment Audubon.

La CGT a demandé pourquoi le traitement de l'amiante du bâtiment Graslin n'était pas prévu. La DRFIP considère que les dalles contenant de l'amiante étant déjà recouvertes cela équivaut à un encapsulage. La CGT a demandé l'avis technique de l'Inspecteur santé sécurité au travail sur ce point. Enfin nous avons demandé un calendrier précis sur les différents transferts et travaux d'aménagement.



Le Service des Retraites de l'Etat (SRE) a présenté une fiche d'impact sur la réorganisation des Centres de Gestion des Retraites (CGR), dont celui de Nantes relevant de la DRFIP 44, découlant du déploiement d'une nouvelle version de l'application de gestion dématérialisée des dossiers des pensionnés. Si la démarche du SRE paraît cohérente et pragmatique, la question des moyens de fonctionnement des CGR pour faire face à cette réorganisation reste posée étant donné que le SRE n'a pas d'autorité hiérarchique sur les CGR.

Enfin, le directeur des Douanes a présenté les nouvelles modalités de fonctionnement de la recette locale de Thouarcé. Si cette recette locale ne ferme pas (pour le moment), il ne subsiste plus finalement qu'un service public peau de chagrin avec deux demi-journées de permanence par semaine pour recevoir les viticulteurs.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX A LA DRFIP : LA STRATEGIE DU PIRE



La DRFIP 44 n'est pas épargnée par la multiplication des cas de souffrance au travail. Au cours de ce CHSCT, la situation très problématique de trois services a été évoquée : la trésorerie de Chateaubriant, celle de Guéméné-Penfao et le SIP de Nantes Ouest.

Dans ces trois dossiers, l'action de la DRFIP a été inappropriée, insuffisante ou défaillante. Alors que le ministère affiche sa priorité pour la prévention des risques psychosociaux (RPS), que la DRFIP 44 elle-même a engagé une démarche sur les RPS financée par le CHSCT, la direction reste figée dans des pratiques d'un autre temps, feignant d'ignorer que la maison brûle. La question de l'adaptation (ou plutôt l'inadaptation) des effectifs à la charge de travail est systématiquement éludée.



Plus grave encore, le CHSCT du 18 mars a mis en lumière de graves manquements de la DRFIP 44 : rétention d'informations à l'encontre des représentants du personnel, manque de communication envers les médecins de prévention.

Dans l'urgence, le CHSCT a programmé une visite de la Trésorerie de Chateaubriant le 23 mars 2015.

Le prochain CHSCT aura lieu le 10 avril 2015.



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes - secrétaire du CHSCT)

Jean-Michel LE CARDINAL (SI TOUR BRETAGNE)

Pascal PIAT (DOUANES Montoir)

Matthieu BLIN (DRFIP Saint-Nazaire)

Yann DOUTEAU (DRFIP Nantes)

Alexandre SAUSSEREAU (DOUANES Angers)

Experte : **Béatrice CHIRON-SAÏCH** (DSFIPE)

N'hésitez pas à nous contacter.